



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2004
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Trente-sixième session

1^{er}-4 mars 2005

Point 4 g) de l'ordre du jour provisoire*

Statistiques économiques : statistiques du secteur informel

Rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa trente-cinquième session**, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre pour information le rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel. La Commission est invitée à en prendre note.

* E/CN.3/2005/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2004, Supplément n° 4 (E/2004/24)*, chap. I, sect. A.

Rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel

Objet

Le Groupe de Delhi a été constitué comme un cadre international pour échanger des données d'expérience en matière de mesure du secteur informel de l'économie, faire connaître les pratiques des pays membres en ce qui concerne la collecte des données, y compris les définitions et les méthodes d'enquête utilisées, et recommander des mesures pour améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques relatives à ce secteur.

Participants

Le Groupe de Delhi est constitué d'experts des bureaux de statistique des pays suivants : Arménie, Australie, Bangladesh, Brésil, Colombie, Cuba, Éthiopie, Fidji, France, Inde, Indonésie, Malaisie, Mexique, Namibie, Népal, Nigéria, Philippines, Pologne, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande, Turquie, Venezuela (République bolivarienne du) et Zambie, et de représentants d'organisations internationales telles que la Banque asiatique de développement, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, l'Organisation internationale du Travail, l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et la Division de statistique de l'ONU, ainsi que d'autres institutions (Centre international pour un autre développement, Centre pour le développement social, Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, Gujarat Institute of Development Research, Harvard Institute for International Development, National Council for Applied Economic Research, Self-Employed Women's Association, Socio-economic Research Center et Women in Informal Employment Globalizing and Organizing).

Réunions

Première réunion : New Delhi, 20-22 mai 1997.

Deuxième réunion : Ankara, 28-30 avril 1998.

Troisième réunion : New Delhi, 17-19 mai 1999.

Quatrième réunion : Genève, 28-30 août 2000.

Cinquième réunion : New Delhi, 19-21 septembre 2001.

Sixième réunion : Rio de Janeiro, 16-18 septembre 2002.

Septième réunion : New Delhi, 2-4 février 2004.

Sujets traités

Première réunion

Cette réunion a essentiellement porté sur l'évolution du mandat du Groupe de Delhi et la présentation de documents consacrés aux expériences des pays en matière de collecte et de publication des statistiques du secteur informel. Diverses organisations internationales ont également traité de l'importance du secteur informel pour l'économie des pays en développement et l'évolution de sa mesure.

Deuxième réunion

Les débats ont porté sur la situation actuelle quant aux données relatives au secteur informel et à leur comparabilité limitée, sur les profils de pays, etc. Un certain nombre de questions techniques, telles que la définition du secteur informel, la classification et l'application des définitions, la conception des enquêtes et des échantillons, s'agissant notamment des enquêtes combinées sur les ménages et les entreprises, etc., ont fait l'objet de débats approfondis. L'apport du secteur informel à l'économie nationale en matière d'emploi, de valeur ajoutée, de formation de capital, etc., dans l'économie des pays participants a également été examiné.

Troisième réunion

Cette réunion a comporté trois séances techniques consacrées aux sujets ci-après :

- a) Mise en application de la définition internationale du secteur informel issue de la quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail et du Système de comptabilité nationale de 1993;
- b) Stratégies visant à traiter des questions ayant trait à la base de sondage et à la pondération dans les enquêtes sur le secteur informel;
- c) Méthodologies permettant de mesurer de façon plus précise la valeur ajoutée du secteur informel.

Les participants à la troisième réunion ont reconnu que les définitions nationales du secteur informel ne pouvaient être pleinement harmonisées étant donné que le secteur informel prend des formes différentes selon les pays. Ils ont toutefois recommandé d'utiliser comme critères l'organisation légale, le type de compte et la destination du produit dans la définition et l'identification des groupes du secteur informel.

Quatrième réunion

Cette réunion a comporté trois séances techniques consacrées aux sujets suivants :

- a) Présentation des résultats des enquêtes sur le secteur informel effectuées par différents pays compte tenu des modalités choisies et des limites des différentes méthodes d'enquête et plans d'échantillonnage;
- b) Méthodes permettant de mettre au point des mesures plus précises de la valeur ajoutée et évaluation de la part du secteur informel dans le produit intérieur brut;
- c) Autre structure possible de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Rev.3, qui soit adaptée au secteur informel.

Cinquième réunion

Les questions techniques examinées à cette réunion portaient sur les sujets suivants :

- a) Application de la définition du secteur informel : traitement des personnes se situant à la limite de la catégorie des travailleurs indépendants et de celle des travailleurs salariés;

- b) Élaboration de critères pour l'identification des personnes occupant des emplois informels (ou précaires, non normalisés, etc.) à l'intérieur et à l'extérieur du secteur informel;
- c) Bases de sondage et plan d'échantillonnage pour les enquêtes combinées sur les ménages et les entreprises;
- d) Évaluation, aux fins d'amélioration de leur qualité, des données et mesures résultant des enquêtes sur le secteur informel;
- e) Expériences de pays.

Sixième réunion

La sixième réunion a porté sur les questions suivantes :

- a) Application du concept d'« emploi informel » par opposition à celui d'« emploi dans le secteur informel »;
- b) Liens entre les statistiques du secteur informel et celles relatives au revenu et aux dépenses et à la pauvreté;
- c) Mise au point de séries de données comparables sur le secteur informel;
- d) Méthodes et procédures de collecte périodique de statistiques sur le secteur informel, et élaboration d'un guide.

Septième réunion

La septième réunion a été consacrée aux questions suivantes :

- a) Définition et méthodes de mesure de l'emploi informel;
- b) Amélioration de la qualité des statistiques du secteur informel – expérience des pays;
- c) Mesure de l'économie parallèle par le biais des enquêtes sur le revenu et les dépenses.

Réalisations

- a) Bilan et exemples de l'expérience des pays en matière de mesure du secteur informel et de l'emploi informel;
- b) À partir de la résolution adoptée par la quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail, mise au point d'une définition harmonisée du secteur informel, permettant d'obtenir des statistiques plus comparables au plan international;
- c) Définition affinée du secteur informel par rapport à celle adoptée à la quinzième Conférence (par exemple pour le traitement des ménages employant des travailleurs domestiques rémunérés);
- d) Apports à la révision du système international de classifications par industrie;
- e) Avis techniques en retour aux pays qui élaborent des statistiques du secteur informel;

f) Sur l'initiative du Groupe de Delhi, réalisation en Inde, en 1999-2000, d'une enquête de ménages intégrée sur l'emploi, le chômage, les dépenses de consommation et les entreprises non agricoles du secteur informel – enquête la plus ambitieuse qui ait jamais porté sur le secteur informel dans le monde;

g) Sur une suggestion du Groupe de Delhi, et avec l'appui de ses membres, mise au point par l'Organisation internationale du Travail d'un cadre conceptuel pour la définition de l'emploi informel, qui a été adopté sous forme de directives internationales par la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail, en complément à la résolution adoptée par la quinzième Conférence;

h) Organisation de réunions annuelles sur des thèmes précis convenus par le Groupe, qui permettent de faire le point des progrès et donnent lieu à la publication de rapports (comprenant les communications faites à ces réunions);

i) Travaux théoriques et analytiques sur la mesure des liens entre pauvreté et secteur informel/emploi informel.

Produits

Rapports des six premières réunions. Le rapport de la septième est en préparation.

Activités prévues

Le programme de travail du Groupe de Delhi, convenu à sa septième réunion (New Delhi, 2 au 4 février 2004), comporte notamment les activités suivantes :

a) Identification, définition et mise au point d'un ensemble d'indicateurs du secteur informel et de l'emploi informel, correspondant à l'importance reconnue à l'emploi informel par l'Équipe sur l'éducation primaire et l'égalité des sexes du Projet objectifs du Millénaire des Nations Unies (Équipe 3);

b) Application de la définition des emplois informels des salariés retenue par la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail;

c) Définition et mesure des sous-groupes de divers types d'emplois informels par rapport à la situation dans la profession, et élaboration de méthodes et de questions d'enquête permettant de réduire les erreurs de nomenclature de la situation dans la profession quand elle est à la lisière de différentes catégories;

d) Identification des différents types d'emplois informels dans l'agriculture;

e) Mise au point d'une liste de référence pour le contrôle de la qualité des enquêtes sur le secteur informel et l'emploi informel;

f) Poursuite du travail sur la mesure de la part du secteur informel et de l'emploi informel dans le produit intérieur brut, notamment du travail en cours dans les organisations régionales et internationales;

g) Catégories plus détaillées à recommander pour la mise à jour de la Classification internationale type des professions de 1988, afin de rendre compte d'activités informelles décrites avec précision;

h) Poursuite des travaux théoriques et analytiques sur la mesure des liens entre pauvreté et emploi informel.

Point de contact

Secretary
Ministry of Statistics and Programme Implementation
Sardar Patel Bhawan, Sansad Marg
New Delhi 110 001
Inde
Téléphone : (91-11) 373-2150
Télécopie : (91-11) 334-4689/334-2384
Courrier électronique : <mpudos@bol.net.in>
Site Web : <<http://www.mospi.nic.in>>
